

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
09 DÉCEMBRE 2019**

2019-131 MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 34

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS : 22

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS ABSENTS :

- AYANT DONNÉ POUVOIR : 3

- N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR : 9

PRÉSENTS

Jacqueline POLETTI, Simone PERGET, Michel GIRAUDY, Claude GERMAIN, (Bourg-Saint-Maurice)
Gilles FLANDIN, Jean-Pierre MOREL (Les Chapelles)
Jean-Claude FRAISSARD, Arlette NOIR (Montvalezan)
Paul CUSIN-ROLLET, Georges CHARRIÈRE, Léon EMPEREUR (Sainte-Foy-Tarentaise)
Marie-Agnès ARPIN, Jean-Luc PENNA, Fabien RAISSON, Olivier PETIT (Séez)
Jean-Christophe VITALE (Tignes)
Marc BAUER, Emmanuelle VAUDEY, Gérard MATTIS (Val d'Isère)
Alain EMPRIN, Gaston PASCAL-MOUSSELARD, Robert PASCAL-MOUSSELARD (Villaroger)

EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR

Georges TRESALLET (pouvoir à Michel GIRAUDY)
Clémence BERGER-SABBATEL, (pouvoir à Gilles FLANDIN)
Maud VALLA (pouvoir à Jean-Christophe VITALE)

EXCUSÉS

Louis GARNIER, Éric MINORET, Monique GRANIER, Séverine FONTAINE, Xavier TISSOT,
Gilles MAZZEGA, Laurent HANICOTTE, Audrey NALIN, Patrick MARTIN

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Jean-Luc PENNA

2019-131 MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Président rappelle à l'assemblée délibérante que lors de sa séance du 20 mai 2019, le Conseil communautaire a notamment adopté une délibération mettant à jour le tableau des effectifs. Gaston PASCAL-MOUSSELARD, Président, propose les créations de poste suivantes :

- À compter du 1er janvier 2020, création d'un emploi de technicien pour le recrutement d'un technicien de rivière GÉMAPI,
- Pour les avancements de grade prévus en 2020 :
 - De deux emplois d'Adjoint Technique principal de 1ère classe,
 - De deux emplois d'Adjoint Administratif principal de 1ère classe,
 - D'un emploi d'Adjoint d'Animation principal de 2ème classe.

Enfin, le Président propose les suppressions de postes suivants :

- Deux postes d'Assistant d'Enseignement Artistique suite à la nomination de deux agents au grade supérieur suite à la réussite du concours,
- Deux postes d'Adjoint Administratif suite à la démission d'un agent et à la mutation dans une commune d'un autre agent.

Le Président propose à l'assemblée délibérante d'adopter le tableau des effectifs tel que présenté :

TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL AU 09/12/2019		BP	POURVUS		BUDGETAIRES	VACANTS	Dont temps non complet pourvus
			TOTAL				
ADMINISTRATION	Adjoint administratif principal - 1ère classe	2	0		2	2	1 (28h00)
	Adjoint administratif principal - 2ème classe	3	2		3	1	
	Adjoint administratif (dont un contrat d'avenir)	11	7		11	4	
	Rédacteur principal - 1ère classe	0	0		0	0	
	Rédacteur principal - 2ème classe	1	1		1	0	
	Rédacteur	1	1		1	0	
	Directeur	1	1		1	0	
	Attaché principal	1	1		1	0	
Attaché	4	3	16	4	1		
TECHNIQUE	Adjoint technique principal- 1ère classe	4	0		4	4	3 (29h00 et 10h30 et 9h00)
	Adjoint technique principal - 2ème classe	6	4		6	2	
	Adjoint technique	13	13		13	0	
	Agent de maîtrise principal	1	1		1	0	
	Agent de maîtrise	0	0		0	0	
	Technicien	1	0		1	1	
	Ingénieur Territorial	1	1	19	1	0	
ANIMATION	Adjoint d'animation principal - 2ème classe	1	0		1	1	
	Adjoint d'animation	3	2		3	1	
	Animateur Principal -2ème classe	1	1		1	0	
	Animateur	1	1	4	1	0	
Culture	Assistant d'enseignement artistique principal-1ère classe	7	5		7	2	10h00
	Assistant d'enseignement artistique principal-2ème classe	5	5		5	0	10h00
	Assistant d'enseignement artistique	8	5	15	8	3	
SOCIAL	Infirmier territorial en soins généraux	1	1	1	1	0	
	Educateur territorial de jeunes enfants- 2ème classes	1	0	0	1	1	
TOTAUX		78	55	55	78	23	

Vu l'avis du Bureau Communautaire réuni le 25 novembre 2019 ;

Le Conseil Communautaire, **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** la modification du tableau des effectifs tel que défini ci-dessus.

AINSI FAIT ET DÉLIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

**Le Président,
Gaston PASCAL MOUSSELARD**

